

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° ST 99.049

L'An mil neuf cent quatre vingt dix neuf le 14 Juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

3 JUIN 1999

**DATE D'AFFICHAGE**

3 JUIN 1999

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, Mme MONTRON, MM. BOISNARD et CARRIE, Mme GEOFFROY, Adjoints

Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DONZIER, GERMA, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. SIMONNET, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** : M. GAVEN représenté par M. HUGENDOBLER  
M. ANGIBAUD représenté par M. MUSSETTI  
M. CAU représenté par M. POTENNEC  
M. DINDINAUD représenté par Mme LECOMTE

**ABSENTS - EXCUSES** : MM. BENOIT et QUENTIN

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 27

Nombre de Votants : 31

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : CONVENTION POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION HTA/BTA (E.D.F.) SUR LE PARKING DE L'AVENUE DE PARIS.

**VOTE** : UNANIMITE

LE RAPPORTEUR expose :

Dans le cadre d'un programme de renforcement du réseau de distribution électrique du Quartier de Pontaillac, les services de l'E.D.F. ont sollicité la ville de ROYAN pour l'installation d'un transformateur HTA/BTA sur le parking de l'Avenue de Paris (parcelle cadastrée Section AB sous le n° 345). L'emprise au sol de l'édifice est de 6 m<sup>2</sup>.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention permettant à E.D.F. d'installer un transformateur sur le parking de l'avenue de Paris et de faire passer sur le terrain toutes canalisations nécessaires à la distribution générale de l'électricité et notamment les câbles devant relier le poste de transformation au réseau de distribution.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le projet de convention ci-annexé
- Vu l'Avis favorable de la Commission de Travaux
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer avec E.D.F. une convention relative à l'implantation d'un poste de transformation sur la parcelle cadastrée AB sous le n° 345.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**  
**le 17 juin 1999**  
**Certifié Conforme**  
**Mairie de Royan**  
**Par délégation du Maire,**  
**Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS